BUREAU DU COMITE DE DIRECTION
PROCES-VERBAL

REUNION du 20 NOVEMBRE 2023 – 19h00

Présidence :	GALLE Philippe
Présents :	BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, CHEVALLIER Martine, MICHAU Gilles.
Excusés :	BASTGEN Patrick, GABUT Thierry.
Assiste :	DURAND Fabrice (Directeur Administratif)

1- INTERVENTION DU PRESIDENT
Philippe GALLE

1.1– Informations nationales

1.1.1- Solidarité

Suite aux pluies diluviennes dans le Pas-de-Calais, Le District de la Côte d'Opale a appelé à la solidarité pour ses clubs. Ceux-ci ont été durement impactés et de nombreux dégâts ont été recensés sur les installations sportives, vestiaires ou dans leur club-house. Certains clubs ont tout perdu.
Un appel est lancé aux instances est lancé pour soutenir les clubs en dotations d'équipements, de ballons, de tablettes FMI etc…
Le Bureau souhaite qu'un fond d'aide fédérale soit mis en place à pour ce type de catastrophe. Le principe d'ne aide de 250 €, analogue à celle des autres districts de la Ligue Centre Val de Loire, est envisagé, sous une forme à définir.

1.1.2- Informatique

Le Président relate le bilan du groupe d'experts à la FFF créé pour résoudre les graves problèmes informatiques de la FFF. Des grandes inquiétudes en ressort pour les futurs projets. Les prestataires de la Direction Services Informatiques de la FFF pilotent l'activité informatique. Sur les problèmes urgents, le groupe d'experts pointe l'absence d'environnement informatique de test. Sur le module Désignations, les anomalies ne semblent pas encore corrigées. Le groupe d'experts ne cautionne pas le résultat de l'audit en l'état.

1.1– Informations départementales

1.1.1- Lutte contre les incivilités

Le Président rappelle les modalités d'organisation de la réunion organisée le vendredi 24 novembre à 19h30 au siège social du TOURS FC avec officiels de D1 et D2. Un buffet sera offert à l'issue de la réunion. A ce jour, 32 arbitres se sont inscrits pour participer. Les objectifs de la réunion sont présentés. Des échanges et des témoignages des arbitres et des délégués sont prévus. Le protocole de gestion des incidents par le corps arbitral sera rappelé.

Le Bureau est informé des décisions de la Commission d'Appel disciplinaire suite à l'appel général porté le Comité de direction (dans le cadre de sa lutte contre les incivilités) dans le dossier disciplinaire du match Senior D1 du 24 septembre : F.C. PAYS LANGEAISIEN – E.B. ST CYR 2.

1.1.2- Incidents à St Martin le Beau

Le Président va porter plainte contre l'agresseur inconnu présent au match de Seniors D4 du 05 novembre : ST MARTIN LE B . 2 – TOURS TURKS pour atteinte à l'image du District d'Indre-et-Loire de Football.

1.1.3- Incidents à Veretz

Le Bureau prend connaissance des incidents qui se déroulés dans le cadre du match de Coupe seniors du District le dimanche 19 novembre : F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY – AUBRIERE ST PIERRE.
Considérant les faits d'insécurité et les menaces proférées à l'issue de cette rencontre, le Bureau décide de reporter à une date ultérieure le match Seniors D3 prévu samedi 25 novembre : AUBRIERE ST PIERRE – F.C. VERETZ-AZAY-LARCAY. Le Bureau est dans l'attente du traitement de ce dossier par la Commission de discipline.
Philippe GALLE va également porter plainte également en sa qualité de Président de la personne morale du District.

1.1.4- Vie des clubs

Le Bureau est informé sur les points suivants :

- JOUE F.C.T. : une nouvelle équipe dirigeante au club de JOUE F.C.T. a été élue suite à l'Assemblée Générale du club. Le nouveau Président du club a été rencontré au District ce jour.

  Le Préfet d'Indre-et-Loire attend toujours des dispositions fortes de la Mairie de Joué les Tours vis-à-vis du stade Jean-Bouin. Il est rappelé que le District préconise de faire jouer les équipes U13 et les catégories supérieures uniquement au Stade des Bercelleries, et non plus au Stade Jean Bouin.
- F.C. PAYS SAVIGNEEN : le club nouvellement affilié souhaite demander à la Ligue une remise sur le montant important des frais de mutation qui lui ont été facturés.
- U.S. CROTELLES : le Président du club a adressé un courrier en date du 13 novembre relatif à la décision de la Commission de discipline de donner match perdu par pénalité aux deux équipes dans le match Seniors D4 TOURS OLYMPIC 2 – U.S. CROTELLES. Le Bureau estimet que le club aurait dû demander une audition à la Commission de discipline pour se faire entendre sur ce dossier ou faire appel de la décision.
- F.C. FERRIERE s/BEAULIEU : le club demande des récompenses à offrir à son tournoi U11 en juin 2024. En l'absence de budget prévu pour les tournois des clubs, le Bureau ne peut donner une suite favorable à cette demande. Les restes de textiles stockés ne peuvent convenir à des jeunes joueurs.
- A.S. ST ROCH : le club a demandé sa radiation au sein de la FFF. Considérant que le club n'affiche aucune dette à l'encontre du District, le Bureau donne un avis favorable et transmet à la Ligue pour suite à donner.

1.1.5– Projet rénovation du siège du District

La Ville de Tours a envoyé un prix de vente au District pour l'acquisition du terrain du siège et de ses bâtiments. Le Bureau souhaite négocier quelque peu ce prix à la baisse avant de poursuivre le projet.

1.1.6– Intendance

Il est proposé d'installer un lave-linge et un sèche-linge dans les locaux du District pour laver les équipements des détections. Cette mise en place nécessite la création d'une évacuation, de prises électriques et d'arrivées d'eau.
Un devis de la société SERENYS est présenté pour un coût total de l'ordre de 1.500 € TTC
Le Bureau donne son accord.

1.1.7– Statistiques licences

Le Bureau prend note de l'augmentation du nombre de licences en comparaison de date à date au 19 novembre par rapport à la saison dernière : 18.009 licences, soit +6,5%.

1.1.8– Vie des commissions

Il est proposé de nommer Ayoub LERICHE dans la Commission départementale « nouvelles pratiques », section Futsal.
Considérant l'avis favorable du responsable de la Commission,

Considérant que la personne est licenciée FFF et n'a jamais été sanctionnée gravement en discipline,
Le Bureau donne un avis favorable à cette candidature.

2- INTERVENTION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF
Fabrice DURAND

2.1- Actions citoyennes et sociales

Les actions citoyennes issues du dispositif « Marquer demain » de la FFF se poursuivent dans les clubs :

- Octobre Rose : 11 clubs ont participé et se sont référencés auprès de la Ligue contre le cancer.
- Mois sans tabac : 4 clubs se sont engagés à y participer. Le club de l'E.S. LA VILLE AUX DAMES a invité le District samedi 18 novembre à venir à son animation. Fabrice DURAND a représenté le District.
- Téléthon : les clubs ont reçu le mail les sollicitant pour y participer et se référencer auprès de la Coordination 37.
- Collecte des denrées alimentaires et vêtements : quelques clubs accueillant des services civiques se sont engagés dans ces actions pour reverser leur collecte auprès de la Croix Rouge ou du Secours Populaire.
- Gestes qui sauvent : le planning de réservation des sessions a été envoyé aux clubs et à Groupama, notre partenaire. Les clubs s'inscrivent progressivement. Les trois premières sessions des lundis de décembre sont déjà prises.

2.2- Amendes

Suite à l'Assemblée générale du District du 19 octobre dernier, Il est proposé d'amender pour absence non excusée aux clubs suivants : F.C. CHAMBRAY, A.S. MONTS, TOURS A.C.P., A.S TOURS SUD, E.S .VALLEE VERTE, U.S. NOUZILLY ST LAURENT, U.S. ST NICOLAS DE B., U.S. ANTOGNY LE T., S.INGRANDES DE T., E.S .LA CHAPELLE s/L., U.S. ST EPAIN, TOURS DEPORTIVO ESPAGNOL, CHARNIZAY ST FLOVIER A.S. , CROUZILLES F.C., GIZEUX E.S., ST ROCH U.S.

Le Bureau donne son accord pour amender chacun de ces clubs pour un montant de 90 Euros.
Le Bureau rappelle aux clubs indisponibles à une A.G. de donner pouvoir à un autre club pour se faire représenter.

2.3- Social

Une formation à l'utilisation des extincteurs est proposée au bénéfice des salariés. La session pourrait être complétée par des bénévoles ou des élus du District.

2.4- Partenariat privé

Le nouveau partenariat avec l'école WIN SPORT SCHOOL prévoit l'organisation des tirages des coupes départementales U18 masculines et féminines. Les coupes U15 pourraient y être ajoutées. Si le déroulement des rencontres se poursuit normalement d'ici début janvier, l'événement serait fixé mi-janvier.

3- TOUR DE TABLE

3.1 Suivi des groupements

Christophe BROSSARD informe le Bureau qu'une délégation du District s'est rendue à Savigny en Véron le 13 novembre pour rencontrer le club du F.C. VERON et le groupement de l'A.F. BOURGUEILLOIS au sujet de l'équipe U18 en entente. La décision d'arrêter l'entente exceptionnelle entre ces deux entités leur a été présentée au titre des dispositions de l'Article 49 ter alinéa 1 des R.G. de la F.F.F. L'équipe U18 F.C. VERON Entente 2 engagée en U18 Brassage niveau 2 arrête la compétition 1ère phase et organisera des matchs amicaux d'ici la période de noël pour faire pratiquer ses jeunes.
Ainsi, plusieurs idées ont été évoquées pour faire pratiquer les jeunes des deux entités. Il a été proposé finalement de muter hors période quatre joueurs U16 ou U17 issus des clubs de l'A.F. BOURGUEILLOIS vers le F.C. VERON afin de constituer une équipe U17 qui s'engagerait dans le championnat U17 D2 2ème phase en janvier. Le Bureau s'engage au titre du District à rembourser les frais de mutation au F.C. VERON jusqu'à hauteur de 200 €.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Philippe GALLE

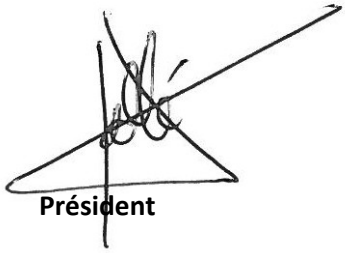

Président